

6 octobre 2018

Révision de la Norme biologique canadienne

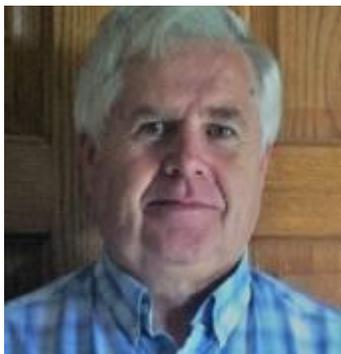
## Les travaux sont lancés!

Par Janet Wallace

Grâce à une contribution d'Agriculture et Agroalimentaire Canada annoncée [le 24 août dernier à Mara](#), en Colombie-Britannique, la Fédération biologique du Canada a lancé les travaux de révision qui seront complétés par la publication de la Norme biologique canadienne- version 2020 d'ici le 25 novembre 2020.

L'appel de demandes de modifications lancé à l'été 2018 a engendré la soumission de plus de 200 demandes par les exploitants et intervenants de l'industrie biologique canadienne.

Comment pouvons-nous améliorer les normes biologiques canadiennes? Une équipe de personnes consciencieuses et passionnées est actuellement à pied d'œuvre pour répondre à cette question. Grâce à son aide, des versions mises à jour et améliorées de la Norme nationale du Canada et des Listes des substances permises seront disponibles d'ici novembre 2020.



Hugh Martin  
agronome  
Président du Comité sur  
l'agriculture biologique

### Hugh Martin demeure le Président et assure la continuité

Réviser une norme est une tâche ardue et chronophage. Une centaine de personnes établies partout au Canada, pour la plupart bénévoles, passent des heures à analyser les changements proposés et à en discuter lors de longues conférences téléphoniques.

« Nous devons moderniser la norme » commente Hugh Martin, le Président réélu du Comité sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada (ONGC). De nouvelles technologies apparaissent, comme l'édition de gènes. Les enjeux liés au bien-être animal évoluent et de nouveaux produits entrent constamment sur le marché : nous devons les évaluer.

Scruter les normes à la loupe tous les cinq ans permet également de s'assurer que chaque norme « reste pertinente par rapport aux normes biologiques de nos partenaires commerciaux, tels les États-Unis, l'Europe et le Japon », explique Hugh Martin.

« Mais surtout, poursuit-il, le processus de révision améliore les normes. À travers chaque modification, nous nous efforçons d'en faciliter la lecture. »

Je lui demande : « Trouvez-vous que notre norme est facile à lire? »

« Plus facile à lire que si elle était écrite par une bande de fonctionnaires! », répond-il en riant.

Cela nous amène à un point important. La norme n'est pas rédigée et révisée par des bureaucrates; les agriculteurs font partie intégrante du processus. Ces derniers l'utilisent, et elle émane largement d'eux.

**Pourquoi révisons-nous la norme maintenant?** En bref, parce qu'il le faut! Les normes biologiques sont la propriété du gouvernement du Canada ou, plus précisément, de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).

L'ONGC exige qu'elles soient mises à jour tous les cinq ans; peu importe qu'elles traitent de qualité des matelas, de linge à vaisselle en coton, de carburant pour avions ou d'agriculture biologique. Cela comporte toutefois des avantages.

« Cette exigence de révision tous les cinq ans nous donne l'occasion d'améliorer nos normes de nombreuses façons », affirme Hugh Martin, président du Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC.

## Les étapes des travaux de révision

### 1. Appel de demandes de modification (juin à août 2018)

Agriculteurs, consommateurs et partenaires de l'industrie ont été invités à soumettre des demandes de modification d'un aspect de la norme. Ils devaient tout simplement remplir un formulaire où ils citaient la norme dans son état courant, décrivaient le changement souhaité et fournissaient le contexte et la justification du changement proposé. La Fédération biologique du Canada (FBC) organise et traduit les pétitions soumises. Plus de 200 pétitions ont été reçues.

**Pour consulter la liste des demandes de modification:**  
CAN/CGSB-32.310-2015 – [cliquez ici](#)  
CAN/CGSB-32.311-2015 – [cliquez ici](#)

C'est la production d'animaux d'élevage, *Principes généraux de normes de gestion*, et *Listes des substances permises*, qui est l'enjeu du plus grand nombre de demandes de modification.

### 2. Les groupes de travail (septembre 2018 à mars 2019)

Il existe plusieurs groupes de travail, qui portent chacun sur un domaine particulier (p. ex., les intrants cultureaux, l'élevage ou la transformation). Ils se rencontrent lors de conférences téléphoniques, pendant lesquelles tous les participants peuvent consulter des fichiers partagés en ligne, tout en discutant des points à l'ordre du jour.

« Des groupes de travail de 12 à 15 personnes font le gros du travail, dit le président du Comité sur l'agriculture biologique. Ce sont principalement des agriculteurs, mais aussi des experts techniques. Par exemple, des vétérinaires ont été invités aux réunions du groupe de travail sur l'élevage. Parfois, des chercheurs sont engagés pour effectuer des revues de la documentation scientifique et des recherches préliminaires sur certains produits. »

« Les groupes de travail sont ouverts à quiconque a le temps, l'intérêt et l'expertise pour y participer. Ils fournissent des recommandations au Comité, pour indiquer s'il faut accepter, refuser ou modifier le changement proposé, précise Hugh Martin. Dans toutes les réunions, nous visons le consensus. Techniquement, celui-ci est atteint lorsque deux tiers des participants s'entendent, mais nous essayons d'atteindre 80 à 90 % d'accord. »

La liste des membres des groupes de travail peut être consultée [en cliquant ici](#).

## L'équipe des travaux de révision



Karen Murchison  
agronome  
Présidente- GT sur les  
productions végétales  
(32.310)



Jean Duval  
agronome  
Président – GT sur les LSP  
en production végétale  
(32.311)



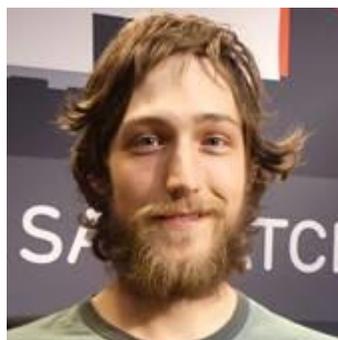
François Labelle  
agronome  
Président - GT en  
production d'animaux  
d'élevage



Annie St-Onge  
agronome  
Président – GT sur  
l'acériculture



Rochelle Eisen  
agronome  
Présidente - GT  
Définitions, Production en  
serre, Germinations,  
pousses et micro-  
verdurettes, Préparation  
(32.310)



Marc-Antoine Larrivée  
Candidat à la maîtrise  
Aménagement et  
développement rural  
Secrétaire des groupes de  
travail



Janet Wallace  
Consultante  
Rédactrice technique  
Pigiste du bio



Nicole Boudreau  
Gestionnaire du projet  
OFC/FBC

### 3. Comité sur l'agriculture biologique (septembre 2018 à mars 2019)

Ce comité compte environ 40 membres votants, tous représentants d'organisations agricoles. Près de la moitié sont des agriculteurs, les autres membres étant des représentants des consommateurs, entre autres parties intéressées. Les membres discutent des recommandations des groupes de travail lors de téléconférences de trois heures espacées de quelques semaines, puis lors d'une réunion (en personne ou à distance) de deux jours et demi qui aura lieu à Ottawa en mars. À la fin du cycle de rencontres, toutes les pétitions feront l'objet d'un vote à bulletin secret.

Dates de réunion du Comité sur l'agriculture biologique de l'Office des normes générales du Canada

- 29 octobre 2018 – téléconférence de 3 heures
- Semaine du 17 décembre 2018 – téléconférence de 3 heures
- 19-20-21 mars 2019 – réunion en personne de 2.5 jours
- Été 2019 – examen public et scrutin

#### **4. Consultation auprès de l'industrie et examen public (novembre 2018 à l'été 2019)**

L'industrie sera consultée pour s'assurer que les changements proposés sont pertinents et clairement libellés. L'ONGC tiendra une consultation publique à l'été 2019.

#### **5. Publication Novembre 2020**

Après maintes relectures dans les deux langues officielles, la nouvelle norme biologique canadienne améliorée sera publiée.

#### **Vous souhaitez faire entendre votre opinion?**

Si vous souhaitez participer aux changements, n'attendez pas plus longtemps : communiquez avec votre organisation biologique provinciale ou régionale, votre office de commercialisation biologique ou tout autre groupe représenté dans le Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC.

Hugh Martin ajoute : « Restez à l'écoute pour faire des commentaires! ». Au cours des prochains mois, des articles comme celui-ci aborderont les propositions clés controversées.

« La difficulté du processus, dit-il, consiste à composer avec la rigueur des principes biologiques pour que les normes demeurent applicables et permettent aux agriculteurs biologiques de gagner leur vie. »

« Nous faisons le maximum », conclut Hugh Martin.

#### **Qui est Hugh Martin?**

Hugh Martin a grandi sur une ferme polyvalente (toujours en activité) dans le comté d'Essex en Ontario, soit le comté le plus méridional du Canada. Élevé au milieu des champs cultivés, des étables et des productions légumières, il a obtenu un B. Sc. et une M. Sc. en agriculture à l'Université de Guelph. Il a brièvement travaillé comme représentant de commerce dans le domaine des pesticides et des semences. Les 34 années suivantes ont été passées au service du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), où il a occupé les postes de spécialiste des grandes cultures, spécialiste des mauvaises herbes et chef de programme, production de cultures biologiques. Son parcours professionnel l'a amené à se familiariser avec la certification biologique et l'élaboration des normes biologiques dès la fin des années 1980. Hugh Martin déclare que son « intérêt profond pour l'alimentation et l'agriculture biologiques vient de sa volonté d'aider les gens à acheter la nourriture qu'ils souhaitent manger. Si x % de la population veut acheter des produits biologiques, nous devrions les aider à obtenir ces produits et aider les agriculteurs canadiens, entre autres maillons de la chaîne agroalimentaire, à les produire pour eux.